



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix  
délibératives : 1

Total votants : 23

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_03-DE  
Reçu le 15/09/2023  
Publié le 15/09/2023

N° DBC 20230907-03

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation : 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

#### Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

#### Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**SAISON JEUNES POUSSÉS 2023-2024 : APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES ET AU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME**

*Rapporteur : Claude Guillon-Chenot, conseiller délégué à la culture*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

**Vu** la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

**Considérant** que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pilote et coordonne la saison des Jeunes Poussés, saison jeune public à l'échelle des bassins de THIERS et LEZOUX, et qui comprend :

- Un spectacle de lancement de saison, cette année le samedi 14 octobre 2023 à la salle du Lido à Lezoux ;
- La tournée d'un spectacle en février 2024 : 6 dates réparties en temps scolaire et pendant les vacances ;

## AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_03-DE  
Reçu le 15/09/2023  
Publié le 15/09/2023

- La programmation d'une exposition itinérante accompagnée d'ateliers de pratique, action encadrée par une convention ;
- La centralisation de tous les rendez-vous jeune public proposés à cette échelle en vue de l'édition d'un programme papier commun.

**Considérant** l'objectif de partager les initiatives et expériences en matière de programmation, mais aussi et surtout rendre attractive l'offre culturelle du bassin pour le jeune public, et faciliter la mobilité des publics,

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, chef de file, est responsable du plan de financement. Une convention de partenariat vient encadrer le déroulement de cette saison et les modalités financières.

Il est proposé de déposer deux dossiers de demande de subventions :

- Pour un montant de 5 000 euros auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet Culture en territoire – Scènes en territoire,
- Pour un montant de 1000 euros auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat Jeunes Pousses 2023/2024 ;
- **Approuve** la convention relative à la mise en place d'une exposition itinérante et d'ateliers de pratique avec l'artiste Tonimage ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 5 000 euros auprès du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet Culture en territoire – Scènes en territoire,
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 1 000 euros auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres du Bureau présents : 22

Représentés : 2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions :

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

